

DÉCLARATION

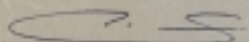
IL Y A 30 ANS, LES AUTORITÉS DE CAROUGE ET DE BUDAVÁR ONT DÉCLARÉ LEUR VOLONTÉ DE COOPÉRATION ENTRE LES DEUX VILLES, ET PAR LEUR SIGNATURE ELLES ONT VALIDÉ LA CHARTE DE JUMELAGE LE 14 MAI 1993. DEPUIS LORS, LES AUTORITÉS DES DEUX VILLES ONT HONORÉ CETTE ALLIANCE AVEC FIDÉLITÉ.

LA CONNAISSANCE RÉCIPROQUE ET LA COMPRÉHENSION DE L'HISTOIRE COMME DES VALEURS QUI LA GUIDENT, L'ATTACHEMENT À LA CULTURE ET À L'ART, L'AMITIÉ ENTRE LES JEUNES DÉVELOPPÉE PAR LES NOMBREUX ÉCHANGES, LES SOUVENIRS COMMUNS ET LES EXPÉRIENCES ONT LIÉ LES DEUX COMMUNES AINSI QUE LEURS HABITANTES ET HABITANTS. LE MAINTIEN ET LE RENFORCEMENT DE CET HÉRITAGE EST NOTRE INTÉRÊT COMMUN ET NOTRE RESPONSABILITÉ.

C'EST POURQUOI, EN CE JOUR, PAR NOTRE SIGNATURE NOUS RENOUVELONS LA CHARTE DE JUMELAGE, MANIFESTONS NOTRE ENGAGEMENT POUR L'IMPORTANCE DE NOTRE COOPÉRATION LOCALE, AINSI QUE POUR LA DÉMOCRATIE ET L'AVENIR DURABLE.

DANS LE RESPECT DE NOS DIFFÉRENCES, NOUS SOUHAITONS QUE LES HABITANTES ET LES HABITANTS DE NOS DEUX VILLES ET LEURS AUTORITÉS POURSUIVENT AVEC JOIE ET DÉTERMINATION LES EFFORTS QUI ONT TRANSFORMÉ NOS LIENS DE SYMPATHIE EN VÉRITABLE AMITIÉ.

29 SEPTEMBRE 2023, CAROUGE



MME STÉPHANIE LAMMAR
MAIRE DE CAROUGE



MME MÁRTA VÁRADINÉ NASZÁLYI
MAIRE DE BUDAVÁR

